



**USAID**  
DU PEUPLE AMERICAIN

**HAITI AVANSE**

*USAID/Appui à la Valorisation du potentiel Agricole du Nord pour la Sécurité Economique et environnementale*

## APPEL D'OFFRES

### 1. Synopsis de la RFQ

DAI, contractant de l'USAID, met en œuvre le projet Appui à la Valorisation du Potentiel Agricole Nord pour la Sécurité Economique et Environnementale (AVANSE). Le projet appuie particulièrement dans les deux départements, Nord et Nord 'Est, le développement durable des chaînes de valeur de la banane, du riz et du cacao. Il fournit de l'encadrement aux acteurs en vue d'augmenter durablement la production et de créer de richesses. Il contribue au renforcement de la capacité des organisations locales pour engager un processus durable de développement.

En vue de contribuer au renforcement de la capacité opérationnelle des coopératives de producteurs, le projet recherche une firme qui a les compétences nécessaires pour former 55 membres de coopératives sur le développement organisationnelle et de la bonne gouvernance de coopératives

1. RFP No.	RFQ-AVANSE-2019-506
2. Date d'émission	4 septembre 2019
3. Description	Firme de consultation en Gestion Organisationnelle et Leadership
4. Bureau & Email / Adresse physique pour soumission des Propositions	Veillez soumettre les propositions à la réception de nos locaux sis à Rue Gérard, # 2, babiole/ Breda, Haut du Cap, Cap-Haitien, Haïti ou local sis à Pétion-Ville, Plaza GN, #48 rue Metellus, suite 204. Prière d'inclure "Quote pour RFQ-AVANSE-2019-506" sur l'enveloppe scellée.
5. Date de réception de questions sur spécifications des services sollicités	9 septembre 2019
6. Date de réception des propositions	<b>13 septembre 2019</b>
7. Personnes de contact pour vos questions	haitiff_procurement@dai.com  Toute offre soumise sur cet email ne sera pas considérée
8. Prévision sur Prix	Les termes spécifiques et les conditions prévus sont les suivants: - Une proposition technique respectant les spécifications

	<p>techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une proposition financière, qui comprendra tous les coûts (services, logement, transport, taxes, etc.)</li> </ul> <p>Le projet AVANSE peut attribuer un contrat de service sans discussions. Par conséquent, les propositions financières initiales devraient contenir des meilleures conditions de la firme soumissionnaire, se basant sur le prix et les spécifications techniques.</p> <p>C'est uniquement une demande de Propositions. Une remise de Proposition en aucun cas oblige le projet AVANSE à accorder le contrat, et n'engage pas non plus le projet AVANSE à payer des frais encourus dans la préparation et la présentation d'une proposition.</p>
9. Critère de sélection	Le contrat sera accordé à la firme soumissionnaire le plus responsable, dont l'offre suit les instructions de ce document de Demande de Proposition (RFP) et est jugée d'être l'offre au meilleur prix et techniquement acceptable.

## 2. Demande de Proposition- Services

10. . Instructions générales aux firmes soumissionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer des propositions le <b>13 septembre 2019 à 5:00 PM</b> en copie dure. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion du Projet AVANSE.</li> <li>• Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition dans deux enveloppes différentes : la première concerne la proposition technique et la deuxième la proposition financière, en copie dure en français. Veuillez mentionner « <b>RFQ-AVANSE-2019-506</b> » sur l'enveloppe scellée.</li> <li>• Une lettre de motivation doit être jointe à la proposition, dûment signée par les responsables de la firme soumissionnaire en utilisant l'annexe B comme modèle pour le format. La lettre de motivation doit spécifier la durée de validité de l'offre qui est de 30 jours minimum.</li> <li>• Les soumissionnaires doivent remplir l'annexe A: Proposition financière (cout /prix). La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) doit figurer sur une ligne distincte s'il y a lieu.</li> <li>• Ces services sont admissibles à l'exonération de la TVA dans le cadre du contrat avec AVANSE.</li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les couts/prix doivent inclure les coûts de logements sur le terrain, de transport et autres s'il y a lieu</li> </ul>
<p>11. Au sujet du RFQ</p>	<p>Chaque Soumissionnaire est responsable de bien lire et de se conformer aux termes et conditions du présent Appel d'Offres. Les demandes d'éclaircissements ou de renseignements complémentaires doivent être présentés par écrit ou par courriel au Bureau d'Emission comme indiqué dans le synopsis ci-dessus. Les questions ne seront pas répondues par téléphone.</p> <p>Des copies de questions et de réponses seront distribuées par écrit à tous les soumissionnaires pré-qualifiés après la date indiquée dans le synopsis ci-dessus.</p>
<p>12. Spécifications techniques et exigences d'acceptabilité technique</p>	<p><b>1.</b> La proposition technique doit satisfaire aux spécifications techniques définies; une liste détaillée des spécifications techniques ou des conditions énumérées est fournie à l'annexe D.</p> <p>Les propositions techniques doivent inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Approche technique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension du mandat : La description des services proposés versus les spécifications et orientations techniques indiquées dans les Termes de Reference.</li> <li>- Méthodologie : La proposition doit montrer comment le Soumissionnaire prévoit d'achever les travaux et de décrire une approche qui démontre la réussite de la performance en temps opportun et acceptable.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Approche de gestion - Description du personnel que le Soumissionnaire affectera à la réalisation du travail. La proposition doit décrire comment les membres de l'équipe proposés ont l'expérience, les capacités et la disponibilité nécessaires pour mener à bien l'approche technique.</li> </ul> <p><b>2.</b> En plus de satisfaire aux spécifications techniques indiquées ci-dessus, les firmes soumissionnaires sont tenues de respecter ou dépasser les facteurs non économiques importants énumérés ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le soumissionnaire doit posséder trois années d'expérience dans le pays</li> <li>b. Le soumissionnaire doit avoir réalisé des études similaires pour d'autres clients dans les cinq dernières années.</li> <li>c. Le soumissionnaire doit pouvoir prouver sa capacité à réaliser l'étude en respectant les délais de livraison des outputs requis.</li> </ul>
<p>13. Détermination et responsabilité des soumissionnaires</p>	<p>Le projet AVANSE est très prudent par rapport à son accord avec la firme sélectionnée avant d'être rassuré qu'elle est une firme responsable.</p> <p>Lors de l'évaluation de la responsabilité du soumissionnaire, les facteurs suivants seront pris en considération:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Fournir des copies des licences d'exploitation nécessaires à opérer en Haïti.</li> <li>2. La preuve d'un numéro DUNS (expliqué ci-dessous et les instructions contenues dans l'annexe C).</li> <li>3. La source, l'origine et la nationalité des services ne sont pas d'un pays interdit (voir ci-dessous).</li> <li>4. Disposer de ressources financières suffisantes pour fournir les services ou de la capacité à obtenir des ressources financières.</li> <li>5. Possibilité de se conformer à la prestation requise et les horaires de performance.</li> <li>6. Avoir un dossier satisfaisant sur les Performances passées</li> <li>7. Maintenir un dossier satisfaisant d'intégrité et d'éthique des affaires.</li> <li>8. Etre qualifié et admissible à exécuter des travaux en vertu des lois et règlements applicables en Haïti.</li> </ul>

<p>14. Code géographique</p>	<p>Selon le code géographique autorisé pour le contrat, le projet AVANSE peut acquérir des biens et services en provenance des pays suivants.</p> <p>Code géographique 937: Les biens et services en provenance des États-Unis, des pays de coopération et des «pays en développement» autres que les «pays développés: exclus les pays interdits. Une liste des « pays en développement » ainsi que les« pays développés "peuvent être trouvés à l'adresse suivante:</p> <p><b><u><a href="http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310maa.pdf">http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310maa.pdf</a></u></b> et <b><u><a href="http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310mab.pdf">http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310mab.pdf</a></u></b> respectivement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet AVANSE doit vérifier la source, de la nationalité et de l'origine, des biens et des services et d'assurer (dans la mesure du possible) que le projet AVANSE ne pas acquérir des services en provenance des pays interdits énumérés par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) que les pays sanctionnés. La liste actuelle des pays sous sanctions globales comprennent: Cuba, Iran, Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Le projet AVANSE est interdit de faciliter une transaction par un tiers si cette transaction serait interdite si elle est effectuée par le projet AVANSE</li> <li>• En soumettant une proposition en réponse à cet appel d'offre, les soumissionnaires confirment qu'ils ne violent pas la source et les exigences en matière de nationalité et que les services sont conformes au Code géographique et les exclusions pour les pays interdits.</li> </ul>
<p>15. Données Universal Numbering System (DUNS)</p>	<p>Toutes les organisations américaines et étrangères qui reçoivent des sous-traitants de premier rang / bons de commande d'une valeur de 25.000 \$ et plus ont besoin d'obtenir un numéro DUNS avant la signature de l'accord. Les organisations sont exemptées de cette obligation si le revenu brut provenant de toutes sources dans l'année d'imposition précédente était de moins de 300.000 \$. DAI exige que les offrants signent la déclaration d'auto-certification si l'initiateur demande l'exemption pour cette raison.</p> <p>Pour celles qui ont besoin d'obtenir un numéro DUNS, vous pouvez vous référer à l'Annexe C: Instructions pour obtenir un numéro DUNS.</p> <p>Pour ceux qui n'ont pas besoin d'obtenir un numéro DUNS, vous pouvez vous référer à l'Annexe D: auto-certification d'exemption de</p>

	DUNS Exigence.
16. Conformité et conditions	Le soumissionnaire doit être au courant des termes et conditions générales pour un prix résultant de ce DP. Celui choisi doit se conformer à toutes les déclarations et attestations de conformité énumérées dans l'annexe C.
17. Éthique d'achat	En soumettant une offre, les soumissionnaires certifient qu'ils n'ont pas / ne tenteront pas de corrompre ou de faire des paiements aux employés DAI en contrepartie de préférence, pas plus que tous les paiements à des terroristes ou des groupes soutenant les terroristes. Une telle pratique constitue une pratique immorale, illégale et corrompue et l'offrant ou le personnel DAI peut signaler les infractions à l'éthique sans frais et conformité Anonymous Hotline au +1 855-603-6987, via le site DAI, ou par courriel à FPI_hotline@dai.com.

### 3. Les critères d'évaluation des propositions

Critères d'évaluation	Sous-Critères (si nécessaire)	Points maximum	Points obtenus par le Soumissionnaire
<b>Approche technique</b>	Compréhension du mandat et méthodologie	40	_____Points
<b>Approche de gestion</b>	Qualification du Personnel	15	_____Points
<b>Performances passées</b>		15	_____Points
<b>Proposition financière</b>	Appréciation du montant total	10	_____Points
	Appréciation de la logique de répartition des coûts	20	_____Points
<b>Total Points</b>		<b>100 points</b>	<b>_____Points</b>

**Annexe A: Proposition financière (couts/prix)**

Rubrique No	Nom de rubrique	Description/Spécifications	Quantité	Prix unitaire	Cout total
1a	Lister les rubriques qui doivent fournis				
1b					
1c					
2	Frais de livraison				
3	Taxes				
<b>GRAND TOTAL EN:</b>					
GRAND TOTAL EN DOLLARS AMERICAINS					\$

**Période de livraison:**

## Annexe B : Lettre de motivation

[En tête de la Firme]

Date: .....

A : AVANSE

Nous, soussignés, soumettons la proposition ci-jointe conformément à la Demande de Proposition *Entrez le numéro de la proposition ici*, sortie le *Cliquez ici pour entrer du texte*. publié sur *Cliquez ici pour entrer du texte* .. Notre proposition ci-jointe est pour le cout total de *<Somme en mots (\$0.00 somme Figures)>*.

Nous certifions une durée de validité de 30 jours pour les couts du Devis quantitatif. Notre proposition nous engager sous réserve des modifications résultant de toute future discussion.

*Le Soumissionnaire doit vérifier et indiquer ici les éléments mentionnés dans le présent document DP.*

Nous comprenons qu'AVANSE n'est pas tenue d'accepter toute proposition qu'elle reçoit.

Cordialement,

Signature autorisée:

Nom et Fonction du Signataire:

Nom de la firme

Adresse:

Téléphone:

Email:

Sceau ou cachet de la firme:

## Annexe C: Déclarations et attestations de conformité

1. Liste des entités fédérales exclues- Le soumissionnaire n'est actuellement pas exclu, suspendu ou jugée irrecevable pour une attribution d'un marché par un organisme fédéral.
2. Rémunération des dirigeants Certification-FAR 52,204 à 10 fait exigence à DAI, en tant que maître d'œuvre pour le gouvernement fédéral américain, de signaler des niveaux de rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés à la «Federal Funding Accountability and Transparency Act Sub-Award Report System (FSRS) ».
3. Executive Order sur Financement du terrorisme - The Contractor is reminded that U.S. Executive Orders and U.S. law prohibits transactions with, and the provision of resources and support to, individuals and organizations associated with terrorism. It is the legal responsibility of the Contractor/Recipient to ensure compliance with these Executive Orders and laws. Recipients may not engage with, or provide resources or support to, individuals and organizations associated with terrorism. No support or resources may be provided to individuals or entities that appear on the Specially Designated Nationals and Blocked persons. List maintained by the US Treasury (online at [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov)) or the United Nations Security Designation List (online at: [http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml)). This provision must be included in all subcontracts/sub awards issued under this Contract.
4. Il est rappelé à l'entrepreneur que les US Executive order et la loi américaine interdit les transactions avec, et la fourniture de ressources et de soutien aux individus et organisations liées au terrorisme. Il est de la responsabilité juridique de l'entrepreneur / bénéficiaire pour assurer le respect de ces décrets et des lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager à, ou fournir des ressources ou le soutien, personnes et organisations liées au terrorisme. Aucun soutien ou des ressources ne peut être fournis à des personnes ou entités figurant sur les Specially Designated Nationals and Blocked persons. Liste maintenue par le Département des Finances des USA (en ligne à [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov)) ou la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ( en ligne à [http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml)). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats ou autres récompenses attribuées dans le cadre du présent accord.
5. Traite des personnes – L'entrepreneur ne peut pas pratiquer la traite des personnes (tel que défini dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, complétant la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée), se procurer le commerce du sexe, et recours au travail forcé pendant la période de ce prix.
6. Certification et divulgation concernant le paiement à influencer certaines transactions –Le soumissionnaire atteste qu'il est actuellement, et restera dans le respect des FAR 52-203 -11, de la certification et de la divulgation en matière de paiement à influencer certaines transactions fédérales.
7. Conflit d'Intérêt organisationnel — Le soumissionnaire atteste que se conformer FAR Part 9.5, Conflits d'intérêt organisationnel. Le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas au courant d'aucune information portant sur l'existence de tout conflit d'intérêts organisationnel potentiel. Le soumissionnaire atteste en outre que s'il devient conscient d'un conflit potentiel peut exister, il doit immédiatement informer DAI, avec un rapport décrivant cette information.
8. Interdiction des installations distincts - Le soumissionnaire atteste qu'il est conforme aux FAR 52.222-21, l'interdiction des installations distincts.
9. Egalité des chances – Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait pas de discrimination contre un employé ou demandeur d'emploi en raison de l'âge, du sexe, de la religion, d'handicap, la race, la couleur ou l'origine nationale.

10. Lois du travail– Le soumissionnaire atteste qu'il est en conformité avec toutes les lois du travail.
11. Federal Acquisition Regulation (FAR) –. Le soumissionnaire atteste qu'il est familier avec la Federal Acquisition Regulation (FAR) et de ne pas en violation de toutes les certifications requises dans les clauses applicables du FAR, y compris mais non limité aux certifications en matière de lobbying, commissions occultes, l'Egalité de Chance d'Emplois, l'action de l'affirmation et les paiements pour influencer les opérations fédérales.
12. Conformité des employés –Les soumissionnaire garantit qu'il exige à tous ses employés, ses entités et les personnes qui fournissent des services en rapport avec l'exécution d'un ordre d'achat de DAI pour se conformer aux dispositions qui en résultent et à toutes les lois fédérales, d'Etat, et réglementations locales en lien avec le travail qui y est associée.
- En soumettant une proposition, les soumissionnaires acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions ci-dessus et toutes les clauses du gouvernement fédéral des Etats-Unis américaines inclus au présent document, et seront invités à signer ces déclarations et certifications lors de l'attribution.

## **Annexe D: Spécifications techniques détaillées**

### **TERME DE REFERENCE**

<b>Position:</b>	Une Firme de consultation en Gestion Organisationnelle et Leadership pour accompagner et renforcer les producteurs membres de CPCN (Coopérative des Producteurs de Cacao Nord) dans le département du Nord d'Haïti.
<b>Nom du Contrat:</b>	U.S. Haiti Feed the Future Partnership: Northern Corridor
<b>Période de Performance:</b>	23 au 27 septembre 2019
<b>Lieu de la consultation:</b>	Départements du Nord.

---

Le projet AVANSE (Appui à la Valorisation du Potentiel Agricole du Nord, à la Sécurité Economique et Environnementale) est une initiative de l'USAID visant réduction durable de la pauvreté et la faim dans les départements du Nord et du Nord-est d'Haïti. Le projet appuie particulièrement dans les deux départements, le développement durable des chaînes de valeur de la banane, du riz et du cacao. Il fournit de l'encadrement aux acteurs en vue d'augmenter durablement la production et de créer de richesses. Il contribue au renforcement de la capacité des organisations locales pour engager un processus durable de développement.

En vue de contribuer au renforcement de la capacité opérationnelle des coopératives de producteurs, le projet recherche une firme qui a les compétences nécessaires pour former 55 membres de coopératives sur le développement organisationnelle et de la bonne gouvernance de coopératives

**Tâches :**

- Former les participants sur la structure organisationnelle de coopératives agricoles.
- Former les participants sur le rôle et la fonction de différents organes d'une coopérative et sur les responsabilités et privilèges des dirigeants.
- Familiariser les participants avec le fonctionnement démocratique et les méthodes de prises de décision des coopératives.
- Sensibiliser les participants sur le devoir et le droit des différents types de membres d'une coopérative agricole.
- Enseigner les participants sur la notion de Leadership et comment appliquer cette notion dans leur entreprise.
- Former les participants sur les exigences et la qualité du leadership ; les avantages et les exigences d'un leader.
- Renforcer la capacité de prévention et de résolution pacifique des conflits des participants.
- Former les participants sur la gestion organisationnelle et comment faire fonctionner leur entreprise en appliquant les principes de gestion ;
- Transférer aux participants des notions de base en gestion.

**Livrables :**

La firme de consultation doit couvrir tous les points définis dans sa tâche. A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Bien cerner les notions de fonctionnement de coopératives.
- Connaître leurs rôles et responsabilités et aussi bien les privilèges des dirigeants.
- Comprendre le fonctionnement démocratique et les méthodes de prise de décision au niveau des coopératives.
- Connaître le droit et le devoir des différents types de membres d'une coopérative.
- Bien cerner les notions de leadership.
- Faire des préventions et apporter des résolutions pacifiques aux conflits entre les membres de coopérative.
- Bien cerner les notions de gestion organisationnelle et application des principes dans leurs entreprises.
- D'utiliser des outils de base de gestion

Par ailleurs, le consultant doit fournir :

1. Les modules de formation (en version électronique Power Point) qui traitent les différents sujets faisant l'objet de la consultation.
2. Un rapport final comprenant les annexes, tableaux, cartes et toute autre documentation nécessaire pour la bonne compréhension du document à la fin de la consultation.

3. Liste de présence des participants aux sessions de formation.

**Lieu et date :**

La consultation se fera du 23 au 27 septembre 2019 au Cap-Haïtien.

**Aspects administratifs**

La consultation sera menée sous la direction du projet USAID/AVANSE. La firme de consultation travaillera directement avec les responsables de la filière de cacao.

Il est demandé à la firme de consultation de proposer une méthodologie et de budgétiser le travail pour la période considérée. Cela doit comprendre les honoraires de la firme, la logistique (transport, hébergement), ainsi que d'autres frais administratifs imputables à l'activité.

Les coûts directs liés à l'organisation des ateliers et séminaires de formation en salle et/ou sur le terrain seront couverts par le projet AVANSE. Les rapports et les livrables doivent être rédigés en français.

Langues de travail : La firme doit utiliser le français et le créole. De même, toute présentation et tout matériel pédagogique pour les bénéficiaires du projet doit être fait en français ou en créole.

**Profil de la Firme:**

La firme de consultation doit se prévaloir d'une formation universitaire et d'une expérience minimale de 5 ans dans la gestion organisationnelle et le leadership, et doit avoir les qualités requises :

- Bonne connaissance du secteur entrepreneurial;
- Expertise éprouvée dans le leadership et gestion organisationnelle
- Avoir au moins cinq (5) ans dans la formation des entreprises agricoles, des Organisations communautaires de Bases (OCB) ;
- Expérience pratique dans le coaching des entreprises ;
- Maîtrise du français et du créole
- Reconnue par l'État haïtien.

**Dossiers de soumission :**

Les dossiers de soumission sont constitués de :

1. Copie de l'autorisation de fonctionnement ;
2. Copie de la patente à jour ;
3. Copie du Numéro d'Identification Fiscal (NIF) ;
4. Expériences et Copie (s) de contrat (s) de formation signé(s) et exécuté (s) ;
5. Proposition technique contenant en autres :
  - Les thèmes et contenus de la formation
  - Calendrier de travail ;
6. Proposition financière.

Offre de prix valide pour 30 jours à compter de la date limite de soumission.